



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2019-089

PUBLIÉ LE 3 AVRIL 2019

Sommaire

Agence régionale de santé Hauts-de-France

- R32-2019-03-27-004 - appel à candidatures - erratum - pour la création d'une unité d'enseignement en maternelle pour enfants avec des troubles du spectre autistique (uema) pour l'académie d'Amiens et de deux UEMA pour l'académie de Lille (4 pages) Page 3
- R32-2019-03-28-019 - Arrêté DOSA 2019-161 fixant la répartition des postes d'internes du troisième cycle des études spécialisées pharmaceutiques et de biologie médicale offerts au choix pour le semestre de Mai 2019 à Novembre 2019 dans l'interrégion Nord-Ouest. (23 pages) Page 8
- R32-2019-03-28-020 - Arrêté DOSA 2019-162 fixant la répartition des postes d'internes du troisième cycle long des études d'odontologie offerts au choix pour le semestre de Mai 2019 à Novembre 2019 dans l'interrégion Nord-Ouest. (2 pages) Page 32
- R32-2019-03-29-003 - DECISION PORTANT EXTENSION DE CAPACITE DU SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A DOMICILE (SESSAD) A SOISSONS, GERE PAR L'ASSOCIATION D'AIDE AUX INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX DU NORD ET DE L'EST (AAIMC NE) (2 pages) Page 35

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-03-27-004

appel à candidatures - erratum - pour la création d'une
unité d'enseignement en maternelle pour enfants avec des
troubles du spectre autistique (uema) pour l'académie
d'Amiens et de deux UEMA pour l'académie de Lille

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES - ERRATUM

Pour la création d'une unité d'enseignement en maternelle pour enfants avec des troubles du spectre autistique (UEMA) pour l'Académie d'Amiens et de deux UEMA pour l'académie de Lille

Autorité compétente :
Agence Régionale de Santé Hauts-de-France
556 avenue Willy Brandt – 59777 EURALILLE

Clôture de l'appel à candidatures : Vendredi 03 mai 2019

1. Objet de l'appel à candidatures :

En 2019, l'ARS Hauts-de-France lance un appel à candidatures (AAC) pour la création de trois unités d'enseignement en maternelle pour enfants avec des troubles du spectre autistique (UEMA).

La stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022, publiée le 6 avril 2018, a pour ambition de donner aux personnes avec autisme une place égale dans la société, identique à celle de chaque citoyen. Ainsi, l'engagement n°3 consiste à réduire le retard en France en matière de scolarisation des élèves avec des troubles du spectre autistique. Il s'agit, d'une part, de multiplier et de diversifier les modes de scolarisation, et, d'autre part, de développer les accompagnements de la maternelle à l'université.

Dans le cadre du troisième plan autisme, cinq UEMA ont d'ores et déjà été implantées sur la région Hauts-de-France (Amiens, Arras, Beauvais, Lille et Saint Quentin).

Pour rappel, les UEMA constituent une modalité de scolarisation d'élèves d'âge de l'école maternelle avec TSA, orientés vers un établissement ou un service médico-social (ESMS) et scolarisés dans son unité d'enseignement, implantée en milieu scolaire ordinaire. Ces élèves sont présents à l'école sur le même temps que les élèves de leur classe d'âge et bénéficient, sur une unité de lieu et de temps, d'interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se référant aux recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et de la HAS. Ces interventions sont réalisées par une équipe associant un enseignant spécialisé et des professionnels médico-sociaux, dont les actions sont coordonnées et supervisées.

La mesure n°1 de la Stratégie Nationale pour l'Autisme 2018-2022 inscrit l'ouverture de 180 UEMA à l'horizon 2022 dont 15 le seront en région Hauts-de-France avec la programmation suivante :

Académie	Départements	Création d'UEMA	2019	2020	2021	2022
Amiens	02 Aisne	2	1	1	2	2
	60 Oise	2				
	80 Somme	2				
Lille	59 Nord	5	2	2	2	3
	62 Pas-de-Calais	4				
Total		15	3	3	4	5

2. Cadrage juridique et territoires cibles :

Les conditions de création et de fonctionnement des UEM sont prévues par le code de l'action sociale et des familles, ainsi que par le code de l'éducation, à savoir :

- Articles D.312-10-6 et D.312-15 et suivants du CASF ;
- Articles D.351-17 à D.351-20 du Code de l'Education.

Les conditions de création et de fonctionnement sont précisées par un cahier des charges national spécifique aux UEM pour enfants avec TSA à l'annexe 1 de l'instruction interministérielle n°DGCS/SD3B/DGESCO/CNSA/2016/192 du 10 juin 2016¹ relative à la modification du cahier des charges national des unités d'enseignement en maternelle. Cette dernière modifie l'instruction interministérielle N°DGCS/SD3B/DGOS/SDR4/DGESCO/CNSA/2014/52 du 13 février 2014 relative à la mise en œuvre des plans régionaux d'action, des créations de places et des unités d'enseignement prévus par le 3ème plan autisme (2013-2017) qui précisait le cahier des charges de ces unités.

Le présent AAC vise à poursuivre le déploiement des UEMA en région Hauts-de-France dès la rentrée scolaire 2019 au travers la mise en œuvre de :

- Une UEMA sur le territoire de proximité du Dunkerquois pour l'académie de Lille ;
- Une UEMA sur le territoire de proximité du **Boulonnais**² pour l'académie de Lille ;
- Une UEMA sur le territoire de proximité d'Amiens Montdidier pour l'académie d'Amiens.

L'avis d'AAC est ouvert aux établissements ou services médico-sociaux (2° de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles, soit aux IME ou aux SESSAD) dans le cadre d'une création ou d'une extension de capacité. Cette seconde modalité sera privilégiée.

Le non-respect de ces critères de recevabilité vaudra rejet de la candidature.

3. Cahier des charges :

Le cahier des charges de l'appel à candidatures est téléchargeable sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé à l'adresse suivante : <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/>

Il s'agit de l'annexe 1 de l'instruction interministérielle n°DGCS/SD3B/DGESCO/CNSA/2016/192 du 10 juin 2016 qui précise :

- Le public accueilli ;
- Les caractéristiques et le fonctionnement d'une UEMA avec une attention particulière sur les locaux ;
- L'équipe intervenant au sein de l'UEMA ;
- Le rôle et la place des parents ;
- Les partenariats et leurs supports ;
- Les modalités de financement ;
- Le suivi et l'évaluation des enfants.

4. Modalités de dépôt des réponses :

Un dossier de candidature répondant aux exigences du cahier des charges devra être adressé :

- en 2 exemplaires
- en recommandé avec accusé de réception à :
ARS Hauts-de-France
Direction de l'offre médico-sociale
Sous-direction planification programmation autorisation
Service personnes handicapées
556 avenue Willy Brandt
59777 EURALILLE
- accompagné d'une clé USB (comprenant l'ensemble des éléments sous format PDF)

¹ http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2016/07/cir_41145.pdf

² Erreur dans le ciblage concernant le Calais, il s'agit bien du Boulonnais.

- accompagné de la fiche d'inscription de candidature comportant le territoire concerné par le projet et les coordonnées complètes du candidat. Ces coordonnées seront utilisées pour toute correspondance en lien avec le dossier déposé.

Le dossier de candidature pourra faire l'objet d'un dépôt sur place, au siège de l'ARS, dans les mêmes conditions que décrites ci-dessus. Dans ce cas, la date de dépôt est avancée au **vendredi 3 mai 2019 à 16 h 00**.

Les dossiers parvenus ou déposés après la date limite de dépôt ne seront pas recevables (le cachet de la poste ou le récépissé de dépôt faisant foi).

Le choix du porteur sera guidé par les critères suivants :

- La capacité à mettre en œuvre le projet pour la rentrée scolaire 2019-2020 ;
- La conformité du dossier au cahier de charges susvisées ;
- L'expérience du candidat dans l'accompagnement d'enfants porteurs de TSA ;
- L'expérience du candidat en soutien de la scolarisation d'élèves en situation de handicap en milieu ordinaire ;
- La collaboration avec l'Education Nationale et la dimension pédagogique du projet ;
- La commune dont la situation géographique ou la densité de population permettra l'accompagnement de 7 enfants au plus près de leur domicile ;
- La disponibilité de locaux adéquats ;
- Les personnels intervenant ;
- L'articulation du projet avec son environnement et son intégration dans le champ médico-social.

Le candidat annexera des informations sur :

- Le projet associatif ou d'entreprise notamment s'il s'agit d'une personne morale de droit privé ;
- L'historique ainsi que son organisation et sa situation financière et tous éléments jugés utiles.

Egalement, il sera joint au projet :

- Un accord de principe de la mairie de la commune d'implantation ciblée par la mise à disposition des locaux ;
- Un calendrier prévisionnel de mise en œuvre (recrutement et formation des personnels, constitution des équipes, formalisation des partenariats, etc.) ;
- Une lettre d'intention de l'organisme de formation retenu pour dispenser le programme de formation en conformité au cahier des charges ainsi qu'un calendrier prévisionnel de déploiement ;
- Un tableau des effectifs ;
- Les budgets prévisionnels d'investissement et de fonctionnement.

5. Modalité de financement et de création des UEMA :

Le budget médico-social s'élève à 280 000 € par UEMA pour la création de 7 places portées par des ESMS pour des enfants dont la scolarisation devra se dérouler dans des locaux scolaires. Ce montant doit couvrir uniquement et intégralement les frais engagés par l'ESMS pour le fonctionnement de l'UEMA.

Le ministère de l'Education Nationale finance les postes d'enseignants spécialisés et les locaux sont mis à disposition par une collectivité territoriale (convention ad-hoc).

La création d'une UEMA fera l'objet d'une autorisation délivrée par les services de l'ARS. Par ailleurs, une convention d'unité d'enseignement devra être élaborée en lien avec les services de l'Education Nationale.

6. Modalités de consultation du présent avis :

L'avis d'appel à candidatures est publié sur le site internet de l'ARS Hauts-de-France et au recueil des actes administratifs de la région Hauts-de-France.

A Lille, le 27/03/2019

La directrice générale,
Pour la Directrice Générale et par délégation
Le Directeur de l'Ons Médico-Sociale

Monique RICOMÈS

Sylvain LEQUEUX

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-03-28-019

Arrêté DOSA 2019-161 fixant la répartition des postes d'internes du troisième cycle des études spécialisées pharmaceutiques et de biologie médicale offerts au choix pour le semestre de Mai 2019 à Novembre 2019 dans l'interrégion Nord-Ouest.

**ARRETE DOSA 2019-161 FIXANT LA REPARTITION DES POSTES D'INTERNES
DU TROISIEME CYCLE DES ETUDES SPECIALISEES PHARMACEUTIQUES
ET DE BIOLOGIE MEDICALE
OFFERTS AU CHOIX POUR LE SEMESTRE DE MAI 2019 A NOVEMBRE 2019
DANS L'INTERREGION NORD-OUEST**

La directrice générale de l'agence régionale de santé Hauts-de-France

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L 633-1, R 634-1 et suivants, D 631-1 et suivants et D 633-1 et suivants ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Mme Monique Ricomes en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé Hauts-de-France (ARS) ;

Vu l'arrêté du 31 octobre 2008 modifié réglementant les diplômes d'études spécialisées de pharmacie ;

Vu l'arrêté DOSA 2018-253 du 30 août 2018 relatif à la composition de la commission d'interrégion du troisième cycle des études spécialisées pharmaceutiques et de biologie médicale en vue de la répartition des postes d'internes ;

Vu l'arrêté du 20 février 2015 fixant un taux d'inadéquation pour les choix de postes semestriels des internes de médecine, d'odontologie et de pharmacie ;

Vu la décision de Mme la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France du 19 décembre 2018 accordant délégations de signature du directeur de l'ARS ;

Vu les arrêtés DOSA 2018-247 du 25 juillet 2018 et DOSA 2018-492 du 7 janvier 2019 portant agrément des lieux de stage pour les étudiants en troisième cycle des études spécialisées pharmaceutiques et de biologie médicale de l'interrégion nord-ouest au titre de l'année universitaire 2018-2019 ;

Vu l'évaluation du nombre minimum de postes à ouvrir au choix semestriel, par spécialité, pour les internes de pharmacie et de biologie médicale ;

Vu l'avis et les propositions émis par la commission d'interrégion d'interrégion du troisième cycle des études spécialisées pharmaceutiques et de biologie médicale en vue de la répartition des postes d'internes du 15 mars 2019 ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Conformément aux dispositions de l'article R 632-16 du code de l'éducation, la liste des postes offerts au choix des internes de chaque discipline au sein des lieux de stage agréés, pour le semestre de mai 2019 à novembre 2019, est fixée en annexe

...

ARTICLE 2 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

ARTICLE 3 – Le directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux directeurs des établissements de santé et des organismes extrahospitaliers et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 28 MARS 2019

Pour la directrice générale
et par délégation,


La Sous-Directrice Ambulatoire
Nathalie De Pourville

**POSTES OUVERTS PHARMACIE
SUBDIVISION DE ROUEN
SEMESTRE DE MAI 2019 A NOVEMBRE 2019**

Établissement	Intitulé du service	n° service	Chef de service	Agréments domaines					Agréments 105, 106, 107			Total postes ouverts	
				108	109	110	111	105	106	107			
CH BARENTIN	pharmacie à usage intérieur	23000382	RIVALAIN Christine										0
CH Dureux-Lavoisier DARNETAL	pôle gériatrie service pharmacie	23000240	BAZIRE Christelle										0
CHG DIEPPE	pharmacie	23000130	ROCATCHER Patrick			1		1					2
CH ELBEUF/LOUVERSVAL DE REUIL	pharmacie/stérilisation	23000131	REMY Elise						1				1
nouvel hôpital de Navarre EVREUX	pharmacie	23000893	LE MONNIER Sophie										0
CHI Eure Seine hôp. EVREUX VERNON	pharmacie	23000129	BERGON Séverine										0
CHG du HAVRE	pharmacie Jacques Monod	23000674	DELPLAQUE Régine	1				1					2
Centre H. Becquerel	service pharmacie	23000080	BASUYAU Florence	1		2							4
CHU ROUEN hôp. C. Nicolle	biostatistiques	23000037	BENICHOU Jacques										0
CHU ROUEN hôp. C. Nicolle	département de microbiologie, parasitologie	23000152	FAVENNEC Loïc										0
CHU ROUEN hôp. C. Nicolle	laboratoire génétique moléculaire	23000142	FREBOURG Thierry										0
CHU ROUEN hôp. C. Nicolle	pharmacologie	23000144	JOANNIDES Robinson		1								1
CHU ROUEN hôp. C. Nicolle	accueil - urgences	23000135	JOLY Luc-Marie						1				1
CHU ROUEN hôp. C. Nicolle	médecine interne - gériatrie - biologie du vieillissement	23000145	LEVASSEUR Caroline										0
CHU ROUEN hôp. C. Nicolle	gestion des risques liés aux soins	23000870	MARECHAL Isabelle										0
CHU ROUEN hôp. C. Nicolle	unité de prévention des infections nosocomiales	23000871	MERLE Véronique										0
CHU ROUEN hôp. C. Nicolle	OMEDIT	23000241	MONZAT Doreya							1			1

Etablissement	Intitulé du service	n° service	Chef de service	Agréments domaines				Agréments 105, 106, 107			Total postes ouverts
				108	109	110	111	105	106	107	
CHU ROUEN hôp. C. Nicolle	département de microbiologie labo hygiène	23000026	PLANTIER Jean-Christophe								0
CHU ROUEN hôp. C. Nicolle	labo de bactériologie département de microbiologie	23000071	PESTEL-CARON Martine								0
CHU ROUEN hôp. C. Nicolle	direction de la recherche clinique et de l'innovation	23000892	PICOCHÉ Delphine								0
CHU ROUEN hôp. C. Nicolle	département de microbiologie virologie	23000150	PLANTIER Jean-Christophe								0
CHU ROUEN hôp. C. Nicolle	pôle de pharmacie	23000128	VARIN Rémi	5	6	4	4				19
CHU ROUEN hôp. C. Nicolle	service de rhumatologie	23000078	VITTECOCQ Olivier					1			1
CHU ROUEN hôp. Saint Julien	fédération de médecine gériatrie thérapeutique	23000898	DOUCET Jean								0
CHU ROUEN hôp. Saint Julien	médecine interne, gériatrique et thérapeutique	23000693	KADRI Nadir								0
UFR de pharmacie	INSERM U 1239	23000182	SKIBA Mohamed/BOUNOURE Frédéric								0
UFR de pharmacie	INSERM U1234 équipe PANTHER	23000280	BOYER Olivier								0
UFR de pharmacie	GRAM UPRES EA 2656 rech. antimicrobiens/microorga	23000278	CARON François							2	2
UFR de pharmacie	stage de recherche en parasitologie mycologie médicale	28000047	FAVENNEC Loïc								0
UFR de pharmacie	unité INSERM U1079	23000353	FREBOURG Thierry								0
UFR de pharmacie	unité de recherche aliments bioprocédés toxicoenvironnement	23000231	MONTEIL Christelle								0
UFR de pharmacie	UMR U1096 INSERM/université Rouen	23000358	RICHARD Vincent								0
UFR Santé	EAY510 - épidémiologie surveillance - circulation des parasites dans l'environnement	28000047	FAVENNEC Loïc							1	1
CHS du ROUVRAY	pharmacie	23000874	PHILIPPE Sandrine	1							1
hôpital local Asselin-Hedelin YVETOT	service pharmacie	23000282	BOUNOURE Frédéric								0
											36

Etablissement	Intitulé du service	n° service	Chef de service	Agréments domaines			Agréments			Total postes ouverts
				108	109	110	111	105	106	

DOS - sous-direction ambulatoire
service gestion et formation des professionnels de
santé
18/03/2019

**POSTES OUVERTS PHARMACIE
SUBDIVISION D'AMIENS
SEMESTRE DE MAI 2019 A NOVEMBRE 2019**

Etablissement	Intitulé du service	n° service	Chef de service	Agréments domaines					Agréments 105, 106, 107			Total postes ouverts
				108	109	110	111	105	106	107		
CH ABBEVILLE	pharmacie	22000206	COURIAT Sophie	1	1		1					3
CHU AMIENS	PUI stérilisation	22000518	ALAIN Sabine				1					1
CHU AMIENS	pharmacie à usage intérieur	22000481	BELHOUT Mohamed	4	2	4	2	2				14
CHU AMIENS	médecine gériatrique pôle autonomie	22000513	BLOCH Frédéric									0
CHU AMIENS	chirurgie orthopédique et traumatologique - services B et C	32000164	MERTL/BRUNSCHWEILER					1				1
CHU AMIENS	orthopédie	22000137	CHAUFFERT Bruno					1				1
CHU AMIENS	oncologie médicale	22000475	DUVERLIE Gilles									0
CHU AMIENS	laboratoire virologie, pôle bio, pharma et santé	22000505	GALMICHE Antoine								1	1
CHU AMIENS	labo. biochimie pôle bio, pharma et santé	22000509	GANRY Olivier									0
CHU AMIENS	direction de la recherche clinique et innovation (DRCI)	22000484	GOEB Vincent									0
CHU AMIENS	rhumatologie pôle autonomie	22000489	LALAU Jean-Daniel									0
CHU AMIENS	endocrino, maladies métaboliques et nutrition pôle "DRIME"	22000508	MAROLLEAU Jean-Pierre									0
CHU AMIENS	hématologie clinique et thérapie cellulaire pôle oncologie	22000478	IMASMOUDI Kamei		2							2
CHU AMIENS	maladies infectieuses et tropicales - pôle DRIME	22000504	SCHMIT Jean-Luc									0
CHU AMIENS	réanimation et soins continus pédiatriques	22000462	TOURNEUX Pierre									0
CH Philippe Pinel AMIENS	pharmacie	22000294	PONS David	1								1
clinique de l'Europe AMIENS	pharmacie	32000138	BAZIN Christophe									0

Etablissement	Intitulé du service	n° service	Chef de service	Agréments domaines				Agréments 105, 106, 107			Total postes ouverts
				108	109	110	111	105	106	107	
CH BEAUVAIS	pharmacie	22000147	SCHMIT Bénédicte		1	1	1				3
CH Berinot Juel CHAUMONT EN VEXIN	pharmacie	22000360	RHALIMI Mounir								0
CHI COMPIEGNE-NOYON	pharmacie	22000200	BOISGONTIER Mélissa	1	1	1	1				4
CHI COMPIEGNE-NOYON	hygiène hospitalière	22000397	JOLIBOIS Boris								0
Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise (GHPSO) CREIL	pharmacie	22000479	VERBRIGHE Céline				1				1
Hôpital local Jean-Baptiste Caron CREVECOEUR LE GRAND	pharmacie	22000421	LECLERC Juliette	1							1
CH LAON	pharmacie	22000203	BURDE Fabienne								0
CHI MONTDIDIER	pharmacie	32000137	DEFRANCE Isabelle	1							1
CH MONTREUIL	PUI (pharmacie)	32000056	FORGET Bernard								0
CH SAINT QUENTIN	pharmacie	22000204	HOUBERT Audrey	1	1	1	1				4
CH SOISSONS	pharmacie stérilisation	22000396	SVRCEK Géraldine				1				1
faculté de pharmacie	laboratoire MP3CV	32000140	KAMEL Saïd							2	2
faculté de pharmacie	laboratoire EA 4666 lymphocyte normal et pathologique	22000562	MAROLLEAU Jean-Pierre							2	2
faculté de pharmacie	virologie - équipe AGIR	32000139	SONNET Pascal							1	1
Total										44	

DOS - sous-direction ambulatoire
service gestion et formation des professionnels de santé
18/03/2019

**POSTES OUVERTS PHARMACIE
SUBDIVISION DE CAEN
SEMESTRE MAI 2019 A NOVEMBRE 2019**

Etablissement	Intitulé du service	n° terrain de stage	Chef de service	Postes proposés par les établissements						postes ouverts		
				108 pharma. clinique	109 éco.santé et vigil.	110 prépa. et contrôles	111 stérilisation et DM	105 pharma. hospi	106 pharma. indust.		107 IPR	
CHI ALENCON-MAMERS	pharmacie	25000169	EGON Arnick				1					1
hóp. Mal Lederc ARGENTAN	pharmacie oncologie stérilisation	25000273	FRIMAS Vincent		1							1
CHG AVRANCHES-GRANVILLE	service pharmacie stérilisation	25000649	FIEVET Noëlle	1			1					2
CH BAYEUX	pharmacie	25000030	LEMOINE Didier				1					1
CHU CAEN	labo.biophysique méd.radio.isoto. serv.med.nucléaire	25000037	AGOSTINI Denis			1						1
CHU CAEN	médecine interne	25000296	AOUBA Achille									0
CHU CAEN	pneumologie	25000049	BERGOT Emmanuel									0
CHU CAEN	pédiatrie + urgences pédiatriques	25000267	BROUARD Jacques									0
CHU CAEN	Institut d'hématologie Basse-Normandie	25000022	DAMAI Gandhi									0
CHU CAEN	court séjour gériatrique pôle de médecine	25000396	DESCATOIRE Pablo									0
CHU CAEN	laboratoire de microbiologie	25000003	CATTOIR Vincent									0
CHU CAEN	pharmacie centrale	25000046	HIECQUARD Claudine	3	5	4	2					14
CHU CAEN	service d'hygiène	25000057	LE HELLO Simon								1	1
CHU CAEN	service pharmaco (CRPV, CEIP) arbitrage	25000048	LELONG-BOULOUARD Varonique		1							1
CHU CAEN	néphrologie	25000652	LOBBEDEZ Thierry					1				1
CHU CAEN	unité onco pédiatrique	25000395	BODET Damien									0
CHU CAEN	Endocrinologie	25000028	REZNIK Yves									0
EPSM CAEN	pharmacie centrale	25000188	ROBERGE Christophe	2	1							3
Centre Cycéron Caen	INSERM 1237 - Spring	28000053	VIVIEN Denis								1	1
Centre François Badesse	hygiène hospitalière	25000363	CANIVET Anne								1	1
Centre François Badesse	pharmacie	25000210	DIVANON Fabienne			2						2

Etablissement	Intitulé du service	n° terrain de stage	Chef de service	Postes proposés par les établissements							postes ouverts	
				108 pharma. clinique	109 éco.santé et vigil.	110 prépa. et contrôles	111 stérilisation et DM	105 pharma. hospi	106 pharma. indust	107 IPR		
Centre François Baclesse	recherche clinique	25000375	JOLY LOBBEZEZ									0
Centre François Baclesse	Unité ANTICIPE	25000120	POULJAIN Laurent									0
Centre François Baclesse	Laboratoire de biologie et de génétique du cancer	25000211	VAUR Dominique									0
faculté de médecine microenvironnement	MILPAT - microenvironnement et pathologies	25000480	SOLA Brigitte									0
faculté de pharmacie	centre d'études et de recherche sur le médicament	25000232	DALLEMAGNE Patrick								3	3
faculté de pharmacie	Equipe COMETE	25000127	FRERET Thomas									0
faculté de pharmacie	Département recherche équipe Toxemac (Baclesse)	25000659	SICHEL François								1	1
APR Caen	Direction performance OMEDIT obs. des médicaments	25000045	BOUGLE Céline						1			1
CH L. Pasteur CHERBOURG	pharmacie	25000134	DESCAMPEAUX Christine	1					1			2
CH FALAISE	pharmacie	25000371	LE PRINCE Marie-Claude						1			1
CH Jacques Monod FLERS	pharmacie	25000305	KRUG Eric									0
CH Robert Bisson LISIEUX	pharmacie	25000083	NOYER Véronique						1			2
hop. mémorial France États-Unis SAINT LO	pharmacie	25000262	MOUCHEL Stéphanie									0
CH Vire	GCS pharmacie inter ets Manche-Calvados	25000389	CHEREL Aurélie	1								1
TOTAL				8	8	8	8	2	0	7	41	

DOS - sous-direction ambulatoire
service gestion et formation des professionnels de santé
18/03/2019

POSTES OUVERTS PHARMACIE
SUBDIVISION DE LILLE
SEMESTRE DE MAI 2019 A OCTOBRE 2019

Etablissements	Intitulés de service	N° de terrain de stage	Chef de service	Postes proposés par les établissements	108 pharmacie clinique	109 économie de la santé	110 préparation et contrôle	111 stérilisation et DMI	105 pharmacie hospitalière	106 pharmacie industrielle	107 IPR	Postes ouverts
CH ARMENTIERES	pharmacie	31000196	GUENAUULT Nathalie	2	1			1				2
CH ARMENTIERES	prévention des risques infectieux associés aux soins (UPRIAS)	31001662	PARSY Rémi	0								0
EPSM Lille Métropole ARMENTIERES	pharmacie	31000367	POLLET Claire	1	1							1
EPSM des Flandres BAILLEUL	pharmacie	31001142	GHEYSEN A.	1								0
CH CAMBRAI	pharmacie	31000566	REAL Laurence	1								0
CH DENAIN	pharmacie	31000743	LUYCKX Michel	1								0
CH DOUAI	pharmacie	31000003	GUILLAIN Pascale	4	1	1		1				3
CH DOUAI	Equipe opérationnelle d'hygiène	31001056	RENAUD Amélie	1								0
CH DUNKERQUE	pharmacie et stérilisation	31000254	DANICOURT Frédérique	3	1		1	1				3
CH HAZEBROUCK	pharmacie	31000648	BEGON-LOURS Chantal	1	1							1
CH LE QUESNOY	pharmacie	31001121	CUINGNET Carole	1	1							1
ARS Hauts-de-France EURAILLE	OMEDIT HDF	32000134	YLMAZ Monique	1		1						1
CHRU LILLE	CPIAS	32000031	BLANCKAERT Karine									0
CHRU LILLE	vigilances médicaments - clin. pharmaco. méd.	31000215	BORDET Régis			2						2
CHRU LILLE	centre d'investigations cliniques	31000545	DEPLANQUE Dominique									0
CHRU LILLE	serv. méd. interne - pôle sp. méd. et gériatrie	31000213	HACHULLA Eric	24								0
CHRU LILLE	hygiène hospitalière	31000136	LOUKILI Noureddine									0
CHRU LILLE	dire anti-poison et toxico-vigilance - pôle urgence	31000765	MATHIEUNOLF Monique									0
CHRU LILLE	institut pharma - pôle santé pub. pharmaco et pharmaco	31000115	ODOU Pascal		8	4	5	5				22
CHRU LILLE	clinique de gériatrie	31000443	PUJIEUX François									0
COL LILLE	PUI (pharmacie)	31001119	MARLIOT Guillaume	6	3		3					6
faculté de médecine pôle recherche LILLE	service de pharmacologie	31001712	BORDET Régis	1								1

Etablissements	Intitulés de service	N° de terrain de stage	Chef de service	Postes proposés par les établissements	108 pharmacie clinique	109 économie de la santé	110 préparation et contrôle	111 stérilisation et DMI	105 pharmacie hospitalière	106 pharmacie industrielle	107 IPR	Postes ouverts
faculté de médecine pôle recherche LILLE	unité INSERM U 937	31000631	DAVID-CORDONNIER Marie-Hélène	1								0
faculté de médecine pôle recherche LILLE	LIRIC UMR U 995	31001713	DESREUMAUX Pierre	3								3
faculté de médecine pôle recherche LILLE	EA 2684 santé publique - épidémiologie et qualité des soins	31001664	DUHAMEL Alain	1								1
faculté de médecine pôle recherche LILLE	unité de biothérapie du CHRU de Lille IFR 114	31001590	KERR CONTE Julie	0								0
faculté de médecine pôle recherche LILLE	E 4483 - Impact de l'environnement clinique sur la santé humaine	31001179	LO GUIDICE Jean-Marc	2								2
faculté de médecine pôle recherche LILLE	U 1190	31001192	PATTOU François	1								0
faculté de médecine pôle recherche LILLE	UMR S 1172 - équipe "Mucines, différenciation et cancérogénèse épithéliales"	31001665	PERRAIS Michael	1								1
faculté de médecine pôle recherche LILLE	unité INSERM 995	31000898	SENDID Boualem	1							1	1
faculté de pharmacie LILLE	laboratoire de pharmacie clinique	31000542	DINE Thierry	2								0
faculté de pharmacie LILLE	laboratoire de bactériologie clinique	31000866	GOFFARD Anne	1								0
faculté de pharmacie LILLE	unité INSERM U 1019	31000632	GOFFARD Anne	1								0
faculté de pharmacie LILLE	laboratoire de chimie analytique	31000883	GOOSSENS Jean-François	0								0
faculté de pharmacie LILLE	pharmacologie et pharmaco-cinétique	31000113	GRESSIER Bernard	0								0
faculté de pharmacie LILLE	équipe onco et neurochimie	31000467	MELINKY Patricia	0								0
faculté de pharmacie LILLE	biopharmacie et pharmacie clinique	31000852	ODOU Pascal	7	1	1					2	4
faculté de pharmacie LILLE	laboratoire pharmacognosie	31001714	SAHPAZ Sevser	1								1
faculté de pharmacie LILLE	unité INSERM U 1008	31001143	SIEPMANN Juergen	2					1		1	2
Institut Pasteur LILLE	UMR 1167 - épidémiologie génétique	31000684	AMOUVEL Philippe	2					1		1	2
Institut Pasteur LILLE	centre d'infection et immunité de Lille (CIIL)	31001180	CARNOY Christophe	3							3	3
Institut Pasteur LILLE	unité 1011	31001715	STAELS Bart	3							2	2
Institut biologie CNRS LILLE	UMR 8161	31000478	DE LAUNOIT Yann	1							1	1
polyclinique du Bois LILLE	pharmacie à usage intérieur centrale (HPV)	31000341	DELEMER Laurend/DEFRENNES Florence	1	1							1
SDIS LILLE	direction pharmacie	31001667	ALAVOINE Emmanuelle	1		1						1
Hôpital Saint Vincent de Paul LILLE	pharmacie	31001081	PINGAUD Céline	3	2		1					3

Etablissements	Intitulés de service	N° de terrain de stage	Chef de service	Postes proposés par les établissements	108 pharmacie clinique	109 économie de la santé	110 préparation et contrôle	111 stérilisation et DM	105 pharmacie hospitalière	106 pharmacie industrielle	107 IPR	Postes ouverts
CH Saint-Philibert LOMME	pharmacie	31000335	FLORET Emmanuel	3	1			1				2
CH Saint-Philibert LOMME	équipe opérationnelle d'hygiène	31000882	LECLERCQ Valérie	1								0
CH MAUBEUGE	pharmacie	31000742	DE ZORZI Silvio	1								0
CH ROUBAIX	fédération de pharmacie	31000776	BOULANGER-GRESSIER Jenny	2			1	1				2
CH SECLIN	pharmacie	31000496	LUYSSAERT Blandine	2	1			1				2
EPSM agglomérationilloise SAINT-ANDRE	pharmacie	31001062	ZAWADZKI Elisabeth	1	1							1
CH TOURCOING	pharmacie	31000207	MOQUAY Evelyne	2		1		1				2
CH VALENCIENNES	pharmacie	31000108	COUPE Patrick	7			1	2				3
CH VALENCIENNES	pharmacie clinique : pôle oncologie et spécialités médicamenteuses	31001716	LEMAIRE Antoine	2								0
CH WATTRELOS	pharmacie	31000872	BACCOUCH Riadh	0								0
Hôpital maritime ZUYDCOOTE	pharmacie	31000870	ALLEMON Sophie	1	1							1
CH ARRAS	pharmacie	31000435	RAITE-Isabelle REAL Laurence	3	1			1				3
CH BETHUNE	unité hygiène hospitalière et lutte contre les infections nosocomiales	31000626	BECLIN Elodie	1								0
CH BETHUNE	pharmacie - hygiène	31000109	FLORET Catherine	4	1		1					3
CH BETHUNE	hépato-gastro-entérologie	31000167	PLANE Christophe	1								0
CH CALAIS	pharmacie	31000956	JANVIER Emmeline	1			1					1
CH LENS	pharmacie médicaments	31000350	FOURNIER Christelle	2	2							2
CH LENS	pharmacie dispositifs stériles	31000346	MOREAU Céline	2		1						1
CH LENS	hygiène hospitalière	31000964	TRIVIER Dominique	0								0
CH SAINT-OMER	pharmacie	31000600	LECLERCQ Florence	1	1							1
EPSM Val de Lys Ainois SAINT-VENANT	pharmacie	31000327	DENEUX Christophe	1	1							1
											124	
											TOTAL	96

service gestion et formation des professionnels de santé
DOS - sous-direction ambulatoire
18/03/2019

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-03-28-020

Arrêté DOSA 2019-162 fixant la répartition des postes d'internes du troisième cycle long des études d'odontologie offerts au choix pour le semestre de Mai 2019 à Novembre 2019 dans l'interrégion Nord-Ouest.

**ARRETE DOSA 2019-162 FIXANT LA REPARTITION DES POSTES D'INTERNES
DU TROISIEME CYCLE LONG DES ETUDES D'ODONTOLOGIE
OFFERTS AU CHOIX POUR LE SEMESTRE DE MAI 2019 A NOVEMBRE 2019
DANS L'INTERREGION NORD-OUEST**

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2011-957 du 10 août 2011 relatif à la commission d'interrégion du troisième cycle long des études odontologiques et aux modalités d'agrément des stages ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Mme Monique Ricomes en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé Hauts-de-France (ARS) ;

Vu l'arrêté du 20 février 2015 fixant un taux d'inadéquation pour les choix de postes semestriels des internes de médecine, d'odontologie et de pharmacie ;

Vu la décision de Mme la Directrice Générale de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 19 décembre 2018 accordant délégations de signature du directeur de l'ARS ;

Vu l'arrêté DOSA/2017-452 du 10 mars 2017 relatif à la composition de la commission de la commission d'interrégion du troisième cycle long des études d'odontologie en vue de la répartition des postes d'internes ;

Vu l'arrêté DOSA/2018-251 du 25 juillet 2018 portant agrément des lieux de stage pour les étudiants en troisième cycle long des études d'odontologie de l'interrégion nord-ouest ;

Vu l'évaluation du nombre minimum de postes à ouvrir au choix semestriel, par spécialité, pour les internes de chaque discipline ;

Vu l'avis et les propositions émis par la commission d'interrégion du troisième cycle long des études d'odontologie en vue de la répartition des postes d'internes du 5 mars 2019 ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Conformément aux dispositions de l'article R 632-16 du code de l'éducation, la liste des postes offerts au choix des internes de chaque discipline au sein des lieux de stage agréés, pour le semestre de mai 2019 à novembre 2019 est fixée en annexe.

ARTICLE 2 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

ARTICLE 3 – Le directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux directeurs des établissements de santé et des organismes extrahospitaliers et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le **28 MARS 2019**

Pour la directrice générale
et par délégation,


La Sous-Directrice Ambulatoire
Nathalie De Pourville

**POSTES PROPOSES EN ODONTOLOGIE
INTERREGION NORD-OUEST
SEMESTRE DE MAI 2019 A NOVEMBRE 2019**

ETABLISSEMENT	SERVICE	CHEF DE SERVICE	postes pourvus					Semestre de mai 2018		semestre de novembre 2018		semestre de mai 2019				
			mai 2016	novembre 2016	mai 2017	novembre 2017	postes proposés	postes pourvus	postes proposés	postes pourvus	postes proposés	postes pourvus				
Lille	centre A. Caumartin - service odonto UF ODF	NAWROCKI Laurent	13	13	12	12	12	12	12	12	12	12				
			Total postes proposés en ODF													
MEDICINE BUCCO-DENTAIRE																
Lille	centre A. Caumartin - service odonto UF ODF	NAWROCKI Laurent	5	5	5	5	5	5	5	7	7	6				
Rouen	service d'odontologie	BEMER Julie	2		0	1	1	1	2	1	1	1				
		MOIZAN Hervé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1				
Total postes proposés en MBD										8	6	7	7	10	9	8
CHIRURGIE ORALE																
Lille	Service chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	FERRI Joël	0		0	1	1	1	1	1	1	1				
		NAWROCKI Laurent	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1				
		JULIERON Merbize					1	0	0	0	0	0				
		DELZENNE Antoine	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0				
		DUMOUSSEAU Thierry	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1				
		BEMER Julie	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0				
Rouen	service d'odontologie	MOIZAN Hervé	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1				
		TROST Olivier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1				
		BENATEAU Hervé	0	0	0	2	1	1	1	1	2	3				
Caen	chirurgie maxillo-faciale et chirurgie plastique et reconstructrice	GILLIOT Bénédicte	0		0	0	0	0	1	0	0	0				
		OULD AOUDIA Karim	0	1	0	1	0	0	1	1	1	0				
Total postes proposés en chirurgie orale										3	7	5	7	9	10	7

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-03-29-003

**DECISION PORTANT EXTENSION DE CAPACITE DU
SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A
DOMICILE (SESSAD) A SOISSONS, GERE PAR
L'ASSOCIATION D'AIDE AUX INFIRMES MOTEURS
CEREBRAUX DU NORD ET DE L'EST (AAIMC NE)**

DECISION PORTANT EXTENSION DE CAPACITE DU SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A DOMICILE (SESSAD) A SOISSONS, GERE PAR L'ASSOCIATION D'AIDE AUX INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX DU NORD ET DE L'EST (AAIMC NE)

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L.312-1, L.313-1 à L.313-9, D.312-55 à D.312-58, D.313-2, R.313-7 à D.313-14 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les Agences Régionales de Santé et les Unions Régionales de Professionnels de Santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les Agences Régionales de Santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des Unions Régionales de Professionnels de Santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Monique Ricomes en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (ARS) ;

Vu la décision en date du 19 décembre 2019 portant délégations de signature de la directrice générale de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 5 juillet 2018 portant adoption du Projet Régional de Santé de la Région Hauts-de-France 2018-2028 ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2004; relatif à la création du Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile, géré par l'Association d'Aide aux Infirmités Motrices Cérébrales du Nord et de l'Est ;

Vu la demande présentée par l'AAIMC NE, représentant légal du service, réceptionnée à l'ARS le 18 février 2019 ;

Considérant que le projet est compatible avec les objectifs et besoins sociaux et médico-sociaux fixés par le Projet Régional de Santé 2018-2028 ;

Considérant que le projet satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le CASF et prévoit les démarches d'évaluation et les systèmes d'information respectivement prévus aux articles L. 312-8 et L. 312-9 du CASF;

Considérant que le projet présente un coût de fonctionnement en année pleine compatible avec le montant des dotations octroyées par la CNSA;

Considérant que le projet d'extension constitue une extension non importante, dont l'autorisation ne nécessite pas la mise en œuvre de la procédure d'appel à projets mentionnée à l'article L. 313-1-1 du code de l'action sociale et des familles ;

DECIDE

Article 1 : L'AAIMC NE est autorisée à étendre la capacité du SESSAD de Soissons par une extension non importante de 6 places, à compter de la date de la présente décision. La capacité totale autorisée est ainsi portée de 20 places à 26 places.

Les bénéficiaires sont des enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans, présentant un polyhandicap.

Article 2 : L'AAIMC NE est autorisée à créer une antenne du SESSAD à Château-Thierry (02400), 14, rue Jules Maciet.

Article 3 : Cette opération sera enregistrée au Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux (FINESS):

- Numéro de l'entité juridique (EJ) : 510009665
- Numéro de l'établissement principal (ET) : 020008389
- Numéro de l'établissement antenne : à créer

Article 4 : En application de l'article L.313-5 du code de l'action sociale et des familles, la durée de validité de l'autorisation initiale n'est pas prorogée.

Article 5 : La mise en œuvre de la présente autorisation est subordonnée au résultat positif de la visite de conformité mentionnée à l'article L.313-6 du code de l'action sociale et des familles dont les conditions de mise en œuvre sont prévues par les articles D.313-11 à D.313-14 du présent code.

Article 6 : En application de l'article D 312-7-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, cette autorisation est réputée caduque en l'absence d'ouverture au public dans un délai de 4 ans suivant la notification de la présente décision d'autorisation.

Article 7 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement, par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation, devra être porté à la connaissance de l'autorité compétente, conformément à l'article L 313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles. En vertu de l'article L 313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, l'autorisation ne peut être cédée sans l'accord de l'autorité compétente.

Article 8 : La présente décision sera notifiée sous pli recommandé avec demande d'avis de réception au représentant légal de l'AAIMC NE, 65, rue Edmond Rostand – 51100 REIMS.

Article 9 : La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Article 10 : Le Directeur de l'Offre Médico-Sociale de l'ARS Hauts-de-France est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région Hauts-de-France et dont copie sera adressée à :

- Monsieur le directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Lille-Douai,
- Monsieur le directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aisne,
- Monsieur le maire de Soissons,
- Monsieur le maire de Château-Thierry,
- Madame la directrice de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aisne.

A Lille, le **29 MARS 2019**


Pour la Directrice Générale et par délégation
Le Directeur de l'Offre Médico-Sociale
Sylvain LEQUEUX